

COMMUNE DE MONT-NOBLE

TIRS OBLIGATOIRES 2018

à Vernamiège

La société de tir « EMYLEA » groupant les villages de Nax, Mase et Vernamiège, organise les tirs obligatoires aux dates suivantes :

VENDREDI 15 JUIN 2018 de 18H00 à 20H00

SAMEDI 16 JUIN 2018 de 09H00 à 11H00

DIMANCHE 26 AOUT 2018 de 09H00 à 11H00

Chaque tireur astreint devra se présenter au stand avec son arme personnelle, son livret de tir, son livret de service ainsi que l'invitation à accomplir le tir obligatoire.

*Société de tir
« EMYLEA »
Vernamiège*

Mont-Noble, le 23 mars 2018